

# SYNERGIE-OFFICIERS

## FLASH INFO

**SYNERGIE  
OFFICIERS**

**29 FÉVRIER  
2024**

---

**PRIME**

**VOIE**

**PUBLIQUE**

---

Négoziée dans le cadre du Beauvau de la sécurité, la prime VP aura pour but de valoriser le travail de police secours, la recherche de la petite et moyenne délinquance ainsi que le rétablissement de l'ordre public et ce, à raison des risques encourus par les agents sur le terrain.

Après plusieurs relances de notre part liées à la non-justification de l'exclusion des officiers à ce dispositif, **SYNERGIE-OFFICIERS a été officiellement informé de sa mise en œuvre prochaine notamment au profit des cadres affectés dans les services de voie publique, et plus généralement de tous les actifs en poste dans les unités concernées.**

En pratique, tous les officiers affectés au sein d'une liste de services de police à affiner mais qui seront précisément définis seront concernés et bénéficieront d'une prime d'un montant de 100 euros mensuels.

SYNERGIE-OFFICIERS vous tiendra informés des modalités plus précises de mise en œuvre lorsqu'elles seront connues.

Sans remettre en question les bonnes intentions et la philosophie ayant abouti à la création de cette prime ou à celle liée à l'exercice de la qualification OPJ, **SYNERGIE-OFFICIERS maintient que ces dispositifs ne sauraient se substituer à une revalorisation bien plus importante de l'IRP de base pour tous les officiers, que l'augmentation de 25% déjà actée dans le protocole de 2022 à l'échéance 2027.**

**Pour SYNERGIE-OFFICIERS, tous les métiers d'officiers méritent un seul et même indemnitaire digne du statut de cadre, adapté à leurs contraintes, leurs responsabilités et leur grade.**